## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs

Direction des Enseignements du premier et du Second Cycle

N° 564 /D.G.E.F./D.E.P.S.C./ 2021

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي المديرية العامة للتعليم و التكوين العاليين مديرية التعليم في الطورين الأول والثاني رقم: 467 م.ع.ت.ت.ع./م.ت.ط.أ.ث/ 2021

Alger, le 2 3 JUIL 2021

## A Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements

Objet : Activités pédagogiques de fin d'année

Au vue de l'évolution de la situation sanitaire actuelle dans notre pays et après concertation avec Monsieur le Secrétaire Général et Monsieur le Directeur Général des Enseignements et de la Formation, il est demandé à l'ensemble des Chefs d'Etablissements de sursoir à toute activité pédagogique en cours (enseignements, examens, soutenances, délibérations, ...).

Par ailleurs, il est également demandé aux Chefs d'établissements de faire procéder à la signature à distance des PV de sortie des enseignants. Il est laissé à l'appréciation des Chefs d'Etablissements le maintien du personnel nécessaire au fonctionnement de l'établissement.

Les présentes dispositions sont à effet immédiat.

Recevez, Mesdames et Messieurs, les Chefs d'établissement mes cordiales salutations.



www.mesrs.dz

Tel/fax: ++ 213 (0) 23 23 80 77

e-mail: despe@mesrs.dz

125 116 62